

# LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DANS LE SECTEUR DES LÉGUMES FRAIS ET DE TRANSFORMATION

En 2016, le Recensement de la relève agricole établie du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a permis d'estimer que les légumes frais et de transformation sont la principale source de revenu de 6 % des jeunes établis en agriculture au Québec. Cette proportion est similaire à celle des deux années 2006 et 2011, soit 5 %. Le secteur est composé à 86 % de légumes de champs, à 3 % de légumes de transformation et à 11 % de pommes de terre. La relève agricole établie est formée de tous les jeunes agriculteurs et agricultrices de moins de 40 ans possédant au moins 1 % des parts d'une entreprise agricole.

## UNE REPRÉSENTATION FÉMININE À LA HAUSSE

- En 2016, la proportion de jeunes agricultrices du secteur atteint 34 %, il s'agit d'une hausse comparativement à 2006 (25 %) et à 2011 (29 %). Les femmes constituent 27 % de l'ensemble de la relève agricole établie en 2016.
- La relève âgée de 35 à 39 ans représente 61 % des jeunes, soit une proportion plus élevée par rapport à 2006 et à 2011 (38 %) (tableau I). L'âge moyen est de 34,8 ans, tandis qu'il est de 34,2 ans dans l'ensemble des productions.
- En 2016, on constate que 32 % des jeunes de la relève agricole du secteur sont établis depuis au moins dix ans. Il s'agit d'un pourcentage moins important qu'en 2011 (35 %). Cette proportion atteint 38 % dans l'ensemble des secteurs de production (tableau II).

**TABLEAU I** RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DU SECTEUR SELON LES DIFFÉRENTS GROUPES D'ÂGE, EN 2006, 2011 ET 2016

ÂGE	LÉGUMES FRAIS ET DE TRANSFORMATION			ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2006	2011	2016	
Moins de 25 ans	4 %	2 %	2 %	3 %
De 25 à 34 ans	57 %	60 %	38 %	41 %
De 35 à 39 ans	38 %	38 %	61 %	56 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

**TABLEAU II** RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DU SECTEUR SELON LE NOMBRE D'ANNÉES D'ÉTABLISSEMENT, EN 2011 ET 2016

NOMBRE D'ANNÉES DEPUIS L'ÉTABLISSEMENT	LÉGUMES FRAIS ET DE TRANSFORMATION		ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2011	2016	
Moins de cinq ans	31 %	33 %	28 %
De cinq ans à moins de dix ans	33 %	34 %	35 %
Dix ans et plus	35 %	32 %	38 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

Dans certains tableaux et dans certaines figures, la somme des pourcentages indiqués peut être différente de 100 % en raison de l'arrondissement des données.

## PRÈS DE DEUX JEUNES SUR TROIS S'ÉTABLISSENT PAR DÉMARRAGE D'ENTREPRISE

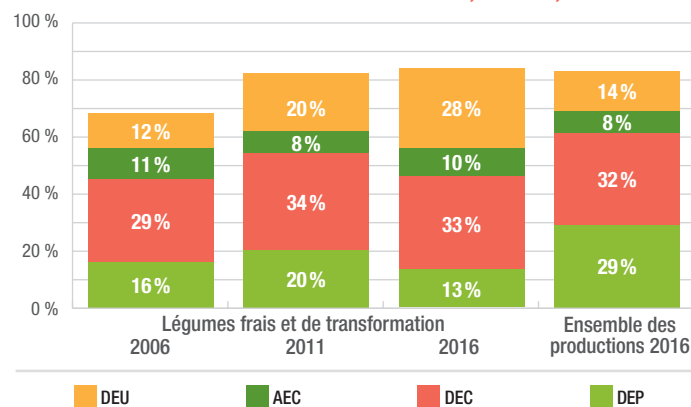
- Depuis 2006, on observe une baisse de la proportion des jeunes du secteur maraîcher dans les régions des Laurentides et de la Montérégie-Ouest. Les régions de la Montérégie-Est et de la Chaudière-Appalaches, quant à elles, connaissent une hausse. En 2016, les régions affichant la plus haute proportion de jeunes dans le secteur sont la Montérégie-Ouest (17 %) et Montréal, Laval et Lanaudière (15 %) (tableau III).
- Pour 33 % de la relève du secteur, le plus haut diplôme obtenu est le diplôme d'études collégiales (DEC). Parmi les titulaires d'un DEC de ce secteur, 22 % sont spécialisés en gestion et technologies d'entreprise agricole et 44 % ont une spécialisation non agricole. Pour l'ensemble des productions, ces proportions sont de 36 % et 38 % respectivement (figures 1 et 2).
- En 2016, les jeunes établis dans ce secteur ont plus souvent privilégié le démarrage d'entreprise (62 %) comparativement à 2011 (49 %). De plus, on observe une baisse marquée des transferts de l'entreprise familiale (33 %) par rapport à 2011 (46 %). Dans l'ensemble des productions, 56 % des jeunes choisissent ce mode d'établissement (figure 3).
- En moyenne, les jeunes du secteur ont pensé s'établir sérieusement en agriculture à l'âge de 22,4 ans et l'ont fait à 27,5 ans. Pour l'ensemble des productions, ces moyennes sont de 20,2 ans et 26,0 ans respectivement. Depuis 2011, on observe une baisse de la proportion des jeunes issus du milieu agricole (tableau IV).
- Les jeunes du secteur maraîcher ont réalisé un plan d'affaires dans une proportion de 71 %, comparativement à 57 % pour l'ensemble de la relève. Ils sont locataires d'actifs agricoles dans une proportion de 54 %, alors que pour l'ensemble de la relève agricole québécoise cette proportion s'élève à 35 % (tableau IV).

**TABLÉAU III RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE ÉTABLIE DU SECTEUR PAR RÉGION ADMINISTRATIVE, EN 2006, 2011 ET 2016**

RÉGION ADMINISTRATIVE	LÉGUMES FRAIS ET DE TRANSFORMATION			ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2006	2011	2016	
Bas-Saint-Laurent	5 %	5 %	6 %	9 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	8 %	6 %	6 %	5 %
Capitale-Nationale et Côte-Nord	8 %	8 %	8 %	4 %
Mauricie	2 %	4 %	4 %	3 %
Estrie	<1 %	3 %	3 %	10 %
Outaouais	2 %	3 %	4 %	2 %
Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec	1 %	1 %	2 %	3 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1 %	1 %	3 %	1 %
Chaudière-Appalaches	4 %	5 %	7 %	21 %
Montréal-Laval-Lanaudière	16 %	14 %	15 %	6 %
Laurentides	10 %	9 %	5 %	4 %
Montérégie-Est	11 %	15 %	14 %	13 %
Centre-du-Québec	5 %	2 %	5 %	13 %
Montérégie-Ouest	28 %	24 %	17 %	7 %

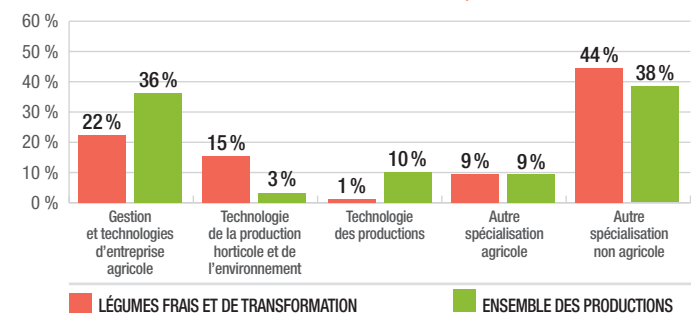
Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

**FIGURE 1 RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE ÉTABLIE DU SECTEUR SELON LE PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU, EN 2006, 2011 ET 2016**



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

**FIGURE 2 SPÉCIALISATION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE TITULAIRE D'UN DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES, EN 2016**



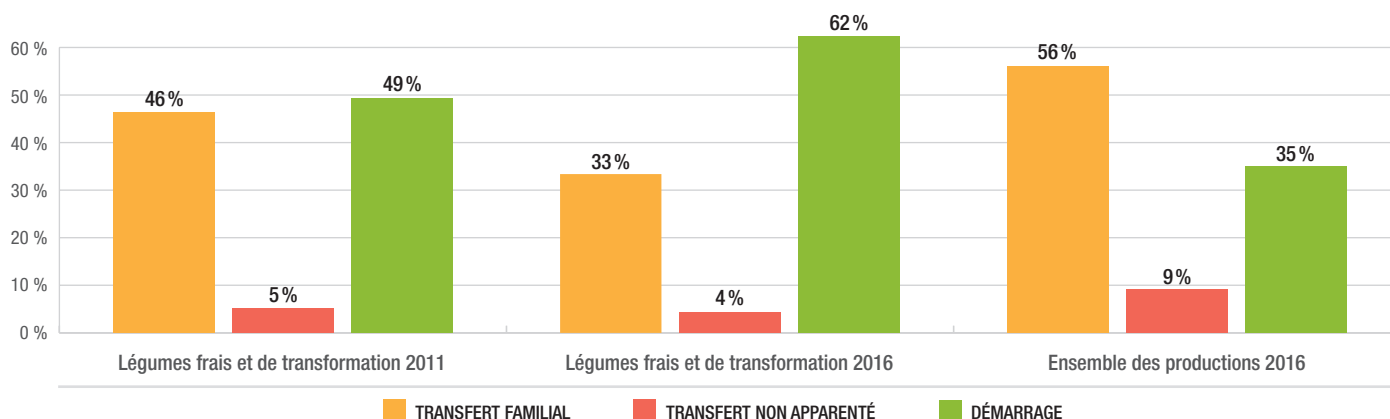
Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016.

**TABLÉAU IV CARACTÉRISTIQUES DES JEUNES DE LA RELÈVE DU SECTEUR AU MOMENT DE S'ÉTABLIR, EN 2011 ET 2016**

CARACTÉRISTIQUE	LÉGUMES FRAIS ET DE TRANSFORMATION		ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2011	2016	
Âge moyen auquel la relève a pensé s'établir	21,0 ans	22,4 ans	20,2 ans
Âge moyen au moment de l'établissement	26,1 ans	27,5 ans	26,0 ans
Enfants de parents agriculteurs	61 %	56 %	74 %
Appui familial avant l'établissement	89 %	87 %	90 %
Rédaction d'un plan d'affaires	61 %	71 %	57 %
Participation à une coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA)	9 %	4 %	13 %
Contrat avec un intégrateur	4 %	3 %	7 %
Location d'actifs agricoles	43 %	54 %	35 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

**FIGURE 3 RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE ÉTABLIE DU SECTEUR SELON LE MODE D'ÉTABLISSEMENT, EN 2011 ET 2016**



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

## UNE UTILISATION PLUS GRANDE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- Les services-conseils les plus populaires du secteur en 2016 sont les services d'un comptable, fiscaliste ou planificateur financier (55 %) ou d'un organisme local (37 %). Pour l'ensemble des productions, ces services sont utilisés par les jeunes dans des proportions de 69 % et 16 % respectivement (tableau V).
- La majorité des sources de financement ont été davantage utilisées par les jeunes du secteur maraîcher que par l'ensemble de la relève. La Financière agricole du Québec et l'emprunt auprès d'un établissement financier sont les deux sources de financement les plus populaires du secteur (tableau VI).

**TABLEAU V PROVENANCE DES SERVICES-CONSEILS UTILISÉS PAR LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DU SECTEUR, EN 2011 ET 2016**

SERVICE-CONSEIL	LÉGUMES FRAIS ET DE TRANSFORMATION		ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2011	2016	
Conseiller en relève et formation du MAPAQ	12 %	18 %	11 %
Conseiller technique	27 %	30 %	26 %
Conseiller en financement	39 %	31 %	49 %
Comptable, fiscaliste ou planificateur financier	61 %	55 %	69 %
Conseiller en gestion	15 %	15 %	24 %
Centres régionaux d'établissement en agriculture	8 %	8 %	11 %
Organismes locaux	26 %	37 %	16 %
Autres personnes ou organismes	14 %	14 %	7 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

**TABLEAU VI SOURCES DE FINANCEMENT UTILISÉES PAR LA RELÈVE ÉTABLIE DU SECTEUR, EN 2011 ET 2016**

SOURCE DE FINANCEMENT	LÉGUMES FRAIS ET DE TRANSFORMATION		ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2011	2016	
Don	24 %	25 %	28 %
Héritage	6 %	8 %	6 %
Aide financière de La Financière agricole du Québec	62 %	65 %	62 %
Aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	26 %	28 %	19 %
Emprunt d'un établissement financier	62 %	55 %	65 %
Aide financière du centre local de développement	27 %	36 %	16 %
Aide financière de la Société d'aide au développement des collectivités	11 %	11 %	6 %
Prêt de quota d'une fédération spécialisée	1 %	1 %	29 %
Financement de la part d'un membre de la famille	31 %	28 %	26 %
Aide financière de Financement agricole Canada	n.d.	9 %	16 %
Autres sources de financement	10 %	12 %	5 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

## PLUS DE LA MOITIÉ DE LA RELÈVE DU SECTEUR UTILISE UN OUTIL D'ÉPARGNE

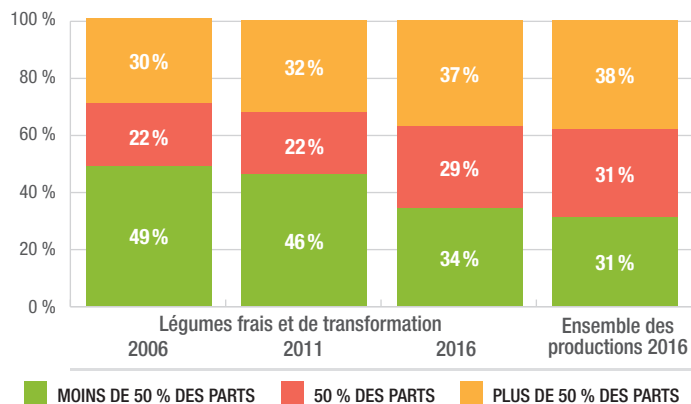
- Dans le secteur maraîcher, la proportion des jeunes établis dans des entreprises générant plus de 250 000 \$ par année a baissé de 45 % à 39 % entre 2011 et 2016. Cette proportion est de 47 % pour l'ensemble des productions (tableau VII).
- Dans le secteur, 37 % des jeunes étaient actionnaires majoritaires au moment du Recensement de la relève agricole établie de 2016, ce qui représente une hausse depuis 2006 (30 %) et 2011 (32 %). Cette proportion reste légèrement en-deçà de la moyenne de l'ensemble des productions qui s'élève à 38 % (figure 4).
- Depuis 2011, la proportion des jeunes établis dans le secteur qui sont locataires d'une partie ou de la totalité de leurs terres au moment de l'établissement a augmenté de 31 % à 43 %. En 2016, les jeunes du secteur ont plus souvent recours à la location de terres, comparativement à l'ensemble des productions (26 %).
- Au cours des douze mois ayant précédé le recensement, 38 % des jeunes ont rapporté un travail à l'extérieur de l'entreprise, ce qui représente une légère hausse comparativement à 2011. Pour l'ensemble des productions, cette proportion atteint 42 % (tableau VIII).
- Dans le secteur, 52 % des jeunes utilisent un véhicule d'épargne personnel comparativement à 48 % dans l'ensemble des productions (tableau IX).

**TABLEAU VII RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DU SECTEUR PAR CATÉGORIE DE REVENUS, EN 2011 ET 2016**

CATÉGORIE DE REVENUS	LÉGUMES FRAIS ET DE TRANSFORMATION		ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2011	2016	
Moins de 10 000 \$	11 %	8 %	7 %
De 10 000 \$ à 24 999 \$	6 %	7 %	7 %
De 25 000 \$ à 49 999 \$	10 %	11 %	8 %
De 50 000 \$ à 99 999 \$	13 %	16 %	11 %
De 100 000 \$ à 249 999 \$	14 %	19 %	17 %
De 250 000 \$ à 349 999 \$	6 %	6 %	11 %
De 350 000 \$ à 499 999 \$	5 %	8 %	12 %
De 500 000 \$ à 999 999 \$	15 %	7 %	15 %
1 000 000 \$ et plus	17 %	17 %	9 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

**FIGURE 4 RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DU SECTEUR SELON LE POURCENTAGE DE LEURS PARTS DANS L'ENTREPRISE, EN 2006, 2011 ET 2016**



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

PARTS DÉTENUES DANS L'ENTREPRISE PAR LA RELÈVE DU SECTEUR (EN MOYENNE)	LÉGUMES FRAIS ET DE TRANSFORMATION			ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2006	2011	2016	
	51 %	51 %	57 %	58 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

**TABLEAU VIII TRAVAIL ET REVENU HORS DE L'ENTREPRISE AGRICOLE CHEZ LA RELÈVE ÉTABLIE DU SECTEUR, EN 2006, 2011 ET 2016**

CARACTÉRISTIQUE	LÉGUMES FRAIS ET DE TRANSFORMATION			ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2006	2011	2016	
Proportion de la relève ayant travaillé à l'extérieur de l'entreprise agricole	28 %	36 %	38 %	42 %
Part du temps travaillé annuellement à l'extérieur de l'entreprise agricole (en moyenne)	34 %	49 %	44 %	57 %
Part du revenu annuel généré par l'emploi à l'extérieur (en moyenne)	45 %	61 %	56 %	65 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

**TABLEAU IX PROPORTION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DU SECTEUR UTILISANT UN OUTIL D'ÉPARGNE, EN 2016**

ANNÉE 2016	LÉGUMES FRAIS ET DE TRANSFORMATION		ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016	
	CELI	REER	CELI	REER
Outils d'épargne	52 %		48 %	
Type d'épargne	60 %	77 %	52 %	74 %

Les sigles CELI et REER signifient respectivement « compte d'épargne libre d'impôt » et « régime enregistré d'épargne-retraite ». Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016.